



Communiqué de presse

Saint-Denis, le mercredi 23 juin 2021

LES TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives au taux des crédits à La Réunion :

- [Taux des crédits aux entreprises au 1^{er} Trimestre 2021](#)
- [Taux des crédits aux particuliers au 1^{er} Trimestre 2021](#)

Le taux moyen des crédits de trésorerie aux entreprises remonte

Le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée poursuit sa remontée, passant de 0,32 % en avril 2020 à 1,40 % en janvier 2021. Cette catégorie de crédit reste néanmoins marquée par le recours des entreprises à des prêts garantis par l'État (PGE), qui représentent encore la moitié des crédits octroyés.

Le taux d'intérêt moyen pour les nouveaux crédits à l'équipement s'élève à 1,66 % (-0,2 point de base, pdb), soit 46 pdb au-dessus du taux observé au niveau national. Ces crédits sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'environ 12 ans et d'un montant moyen de 198 000 euros.

Les taux de crédit à l'habitat aux particuliers se maintiennent à des niveaux historiquement bas

À La Réunion, le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat se stabilise à un niveau bas (1,33 % en janvier 2021). La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 21 ans pour un montant moyen d'emprunt de 145 000 euros. Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation augmente de 31 points de base (pdb) début 2021 par rapport au quatrième trimestre 2020. Il reste néanmoins à un niveau bas, en baisse de 13 pdb sur un an. La durée moyenne de ces prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 19 000 euros. Les taux appliqués à La Réunion restent proches de ceux appliqués en France entière pour ce qui concerne les taux des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation, ainsi que les taux des crédits à l'habitat.

Les publications sont téléchargeables sur le site :

www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/

Ces analyses sont basées sur les déclarations des établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elles prennent en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23



CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits
au premier trimestre 2021

NOUVEAUX CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

Crédits à l'équipement



1,66%



Un tiers des
nouveaux
crédits
(hors découvert)



Durée moyenne
12 ans

Crédits à l'immobilier



1,46%

Crédits de trésorerie échéancée



1,40%

NOUVEAUX CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Crédits à l'habitat



1,33%



145 000 €
en moyenne

Crédits personnels et crédits à la consommation



3,36%

19 000 €
en moyenne